



Conseil d'Administration

E-Vote CA n°11/23-24

Du 2 au 5 juillet 2024

➤ Secteur VIE SPORTIVE

Membres du CA : Taux de participation : 10/17 membres du CA

Votants : Jean-François ANINAT, Germain BIEVLIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Christophe FAULMANN, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT, Clément TISSIER.

Contexte :

La commission Jeunes et Haut-Niveau souhaite mettre à jour trois points du règlement TER :

- Précision sur la participation des Minibads, ils sont acceptés avec les mêmes critères que les Poussins.
- Acceptation des Poussines du Top 15 de chaque région et non plus du Top 10. La règle pour les filles s'aligne sur la règle pour les garçons.
- Priorisation du joueur le plus jeune en cas d'égalité de CPPH lors de la qualification des joueurs et de leur répartition dans les tableaux.

La question posée est la suivante :

Acceptez-vous les propositions de modification du règlement du TER ?

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le règlement TER est approuvé à l'unanimité, il est disponible en ligne : [SPORTIF - Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](https://www.sportif-badminton.org).

Christophe FAULMANN
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

